

MAIRIE de
PARON
89100



NOM de l'enfant

Prénom de l'enfant.....

Dossier d'inscription périscolaire valable pour l'année 2016-2017

Ce dossier vous permet d'inscrire votre enfant pour :

- ◆ La garderie périscolaire (matin et soir)
- ◆ La cantine
- ◆ Le transport scolaire
- ◆ Accueil de loisirs Paron'Eveil (le mercredi après-midi)
- ◆ Les NAP (Nouvelles Activités Périscolaires)

Il est à retourner dûment complété et obligatoirement accompagné des pièces suivantes

- La fiche sanitaire
- La photocopie du carnet de vaccination
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- L'attestation d'assurance 2016/2017¹
- En cas de divorce ou de séparation, l'extrait de jugement indiquant les modalités de garde de l'enfant.

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE POURRA ÊTRE TRAITÉ

¹ *A fournir dès que vous serez en sa possession*

NOM de l'enfant

Prénom.....

Un PAI a-t-il été mis en place ? Oui Non

Garderie périscolaire

Matin

Lundi Mardi Mercredi Jeudi Vendredi Occasionnellement Non

Soir

Lundi Mardi Mercredi Jeudi Vendredi Occasionnellement Non

Cantine

Lundi Mardi Jeudi Vendredi Occasionnellement Non

Régimes alimentaires particuliers

Si votre enfant nécessite un régime alimentaire particulier pour une raison médicale : P A I Oui Non

Si votre enfant ne mange pas de porc vous devez le signaler lors de l'inscription. Oui (Un plat de remplacement sera servi).

**Seules les absences pour raisons médicales ou cas de force majeure (décès survenu dans la famille, accident, absence de l'enseignant) ouvriront droit à la non-facturation des prestations sous réserve de fournir un justificatif. Cf. article 4 du règlement de fonctionnement.*

Accueil de loisirs Paron Éveil du mercredi après-midi

Tous les mercredis Occasionnellement Non Avec repas Sans repas

Régimes alimentaires particuliers

Si votre enfant nécessite un régime alimentaire particulier pour une raison médicale : P A I Oui Non

Si votre enfant ne mange pas de porc vous devez le signaler lors de l'inscription. Oui (Un plat de remplacement sera servi).

**Seules les absences pour raisons médicales ou cas de force majeure (décès survenu dans la famille, accident, absence de l'enseignant) ouvriront droit à la non-facturation des prestations sous réserve de fournir un justificatif. Cf. article 4 du règlement de fonctionnement.*

NAP (nouvelles activités périscolaires)

Oui Non

Personnes majeures autorisées à prendre en charge l'enfant à compléter page 2.

Pour les enfants du CP au CM2 : autorisation de sortie des NAP à compléter OBLIGATOIREMENT page 4

Transport

Oui Non **Circuit (voir fiche Navettes)** A1 A2 M1 M2

Date Signature

**Acceptation
du règlement de fonctionnement
des services périscolaires et extrascolaires de la commune de Paron**

Autorisations diverses

Je soussigné(e) :

- ◆ certifie exacts les renseignements portés sur ce dossier d'inscription
- ◆ autorise les personnels d'encadrement à prendre toute mesure nécessaire en cas d'urgence médicale
- ◆ autorise mon enfant à participer aux activités proposées
- ◆ autorise mon enfant à être transporté lors des sorties
- ◆ autorise n'autorise pas mon enfant à être photographié ou filmé
- ◆ m'engage à prévenir lors de toute absence de mon enfant
- ◆ m'engage à ce que mon enfant respecte les règles de vie prévues par le règlement de fonctionnement.

Date

Signature,

**AUTORISATION DE SORTIE DES NAP pour les enfants du CP au CM2
(à remplir obligatoirement)**

Je soussigné(e)

parent de l'enfant

- Autorise mon enfant à rentrer seul des NAP
- N'autorise pas mon enfant à rentrer seul des NAP (dans ce cas, remplir obligatoirement la rubrique « personnes majeures autorisées à prendre en charge l'enfant », page 2)

Signature,